

**COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Le samedi 3 mai 2025 à 9 heures 30 à Villeneuve-d'Ascq (59)**

Membres présents : Mesdames Léa BAYART, Véronique CARRIERE, Najet EL MEDIOUNI, Murielle GLIBERT (en visio conférence), Solange LEGRAND, Delphine PLUQUET, Angeline PRUVOST et Betty ROLLET, messieurs Jean-Bernard CAILLEAU, Christophe CARON, David CHARTRES, Éric GIRAUDON et Jean-Pierre LEPOINTE.

Membres absents excusés : Mesdames Céline OLIVIER et Nawel NEMICHE, messieurs Jérôme BASTARD, Fabrice BONNET, Michel DESTOMBES, Ludovic FIRMIN et Pierre SOUDRY.

Membres représentants des clubs départementaux des cinq comités du territoire présents :

- Comité de l'Aisne : Madame Sylvie CHARBERT et monsieur Tarik EL MAHDALI en visioconférence,
- Comité du Nord : Madame Dominique GAUDRY et monsieur Gérald L'ECLUSE,
- Comité de la Somme : Monsieur Claude HATTÉ.

Membres représentants des clubs départementaux des cinq comités du territoire absents excusés :

- Comité de l'Oise : Madame Marie Carmen GRAZER et Monsieur Cyrille SAUQUET ;
- Comité du Pas-de-Calais : Madame Déborah DRANCOURT et Monsieur Jean-Luc DESMET.

Jean-Pierre LEPOINTE ouvre la séance à 9h40 et remercie les membres pour leur présence. Il propose de débiter par le premier point à l'ordre du jour.

**1/ Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> février 2025**

Jean-Pierre LEPOINTE soumet le compte rendu au vote.

**Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, le compte rendu est approuvé.**

**2/ AG fédérale les 16 et 17 mai 2025 à Paris**

Le CA doit valider le représentant de la ligue à l'assemblée générale fédérale en la personne de Jean-Pierre LEPOINTE, président de la ligue des Hauts de France.

**Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, la représentation de la ligue des Hauts-de-France à l'assemblée générale fédérale par Jean-Pierre LEPOINTE est approuvé.**

**3/ Bilan financier 2024 qui sera présenté en AG territoriale**

Il convient de rappeler qu'en raison de la crise COVID de 2020, durant laquelle la ligue avait fait le choix de s'engager à aider les clubs durant cette période difficile à hauteur de 320 000 €, il était important de rembourser, grâce à la trésorerie de la ligue, le PGE de 300 000€ souscrit avant qu'il ne se transforme en prêt. En effet, il fallait rétablir les comptes et viser à la reconstruction de la trésorerie.

A noter que sans augmenter la part ligue du tarif des licences, la maîtrise des dépenses :

- Avait permis en 2023 de dégager un solde positif de 5 508 € réimputé dans l'exercice suivant ;
- Dégage en 2024 un résultat budgétaire positif de 171 423.25 € (comprenant la vente des locaux du site de Saint-Martin-Longueau à hauteur 147 500 €). Sans la vente, cela représenterait un solde positif de 21 923.25 €.

Dans l'attente du rapport des commissaires aux comptes, cet excédent est le fruit de :

- L'accroissement significatif du nombre de licenciés durant la saison 2024-2025 [à noter que la remise promise sur la part ligue des nouvelles licences jeunes d'un club (du baby-hand aux jeunes de moins de 16 ans) proportionnellement au pourcentage d'accroissement du nombre de ses licenciés, interviendra en fin de saison] ;
- La modération des frais de fonctionnement, des commissions et de la ligue, compensant l'accroissement contenu des dépenses sportives ;
- Les bons résultats de la formation (ITFE), nonobstant l'impact bonus CMCD.

Il est proposé d'affecter 150 000€ pour reconstituer la trésorerie et 21 423.25€ au budget de l'année civile 2025 pour pallier le risque de diminution des subventions et la stabilisation du nombre de nouvelles licences.

**Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, la proposition d'affectation de 150 000€ pour reconstituer la trésorerie et de 21 423.25€ au budget de l'année civile 2025 pour pallier le risque de diminution des subventions, est approuvée.**

#### **4/ Budget prévisionnel 2025**

Il intègrera les données suivantes :

- Poursuite de l'accroissement du nombre de licenciés dans une mesure raisonnable selon la capacité d'accueil des clubs du territoire ;
- Maintien à l'identique de la part ligue sur le tarif des licences ;
- Octroi de licences gratuites (part ligue) pour les nouveaux dirigeants ;
- Récompenses sous forme de dotation en formation dans le cadre des CMCD ;
- Anticipation d'une possible baisse des subventions ;
- Bilan HandMania.

Le budget sera présenté et soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration avant l'AG par voie électronique.

#### **5) Subventions territoriales ANS 2025**

L'enveloppe allouée au territoire par la fédération s'élève à 166 904 euros (-4.5% par rapport à 2024) et doit être divisée par deux : actions clubs et instances

Elle a été répartie comme suit :

- Actions clubs : 83 452 €
  - 20% à destination du volet féminisation, soit 16 690.40 €
  - 10% à destination du volet para sport, soit 8345.20 €
  - 20% pour les volets restants, soit 58 416.40 €
- Instances : 83 452 €
  - 15% à destination du PPF accession, soit 12 517.80 €
  - 50% du solde restant pour les actions à destination de la ligue, soit 35 467.10 €
  - 50% du solde restant pour les actions à destination des 5 comités, soit 35 467.10 €

Les clubs avaient jusqu'au 25 avril 2025 pour déposer leur demande sur leur compte asso et adresser leur bilan quand ils avaient été financés pour une ou plusieurs actions en 2024.

Plusieurs comités de pilotage territoriaux ANS pour organiser la prise de connaissance des dossiers, leur instruction dans les départements par les représentants des comités et des clubs désignés

- Actions reçues de 36 clubs (36 financés en 2024)
  - Aisne : 2 clubs
  - Nord : 15 clubs
  - Oise : 3 clubs
  - Pas-de-Calais : 7 clubs
  - Somme : 9 clubs
- Actions non finalisées
  - Aisne : 1 club
  - Nord : 2 clubs
  - Oise : aucun
  - Pas-de-Calais : aucun
  - Somme : aucun

L'étude des dossiers est en cours et ce jusqu'au 12 mai 2025 (pré-comité de pilotage en présence des relecteurs des comités et de la ligue) et en double lecture par Betty ROLLET, Dimitri OBIN et Gregory ROCHES. A noter que les clubs qui n'auront pas déposé leur bilan ne pourront pas bénéficier d'une aide financière.

Le Comité de pilotage qui validera les propositions d'attribution d'aide financière se tiendra le mardi 13 mai 2025 en visio conférence en présence de tous ses membres, dont les représentants désignés des clubs.

Une fois la validation du président de la ligue, les propositions seront transmises à la FFHB dans le temps imparti.

## **6) Hand Mania : école de formation samedi 31 mai et dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025 à Billy-Montigny**

Angéline PRUVOST indique que le travail de préparation et de communication se poursuit.

La communication des dates de l'évènement, le planning, les contenus ont été diffusés dans les clubs et auprès du grand public. La phase d'information sur les intervenants a été lancée cette semaine et se poursuivra dans les deux prochaines semaines.

Il a été rappelé que les formations suivies seront comptabilisées dans la CMCD 2025 des clubs et il convient de relayer encore l'information via les élus.

Angéline PRUVOST conclut en demandant aux élus qui n'ont pas encore répondu de se positionner sur leur intervention durant ce week-end et que les inscriptions sont en cours, même si elles restent encore timides. Elles devraient s'accélérer à l'approche du week-end des 31 mai et du 1<sup>er</sup> juin.

## **7/ Point des commissions**

- Commission d'Organisation des Compétitions (COC)

Véronique CARRIERE indique qu'à ce jour 1492 matchs ont été joués, 331 restent à jouer d'ici le 31 mai 2025. A noter 2 forfaits généraux avant le début de la saison en moins de 15 filles et 2 forfaits généraux en cours de saison en moins de 15 garçons.

Très peu de pénalités constatées, mais beaucoup de demandes de report et de forfaits en cette fin de saison.

La saison n'étant pas terminée, le rapport de la COC pour l'AG sera fait à date et les champions constatés au 31 mai 2025 à l'issue des derniers matchs, puisque les classements peuvent encore évoluer.

Les membres de la COC ont entrepris de travailler sur la refonte des championnats séniors pour la saison 2026-2027, il restera à travailler sur les championnats jeunes.

La question des moins de 17 et des moins de 18 en championnat de France se pose aujourd'hui et notamment, en particulier pour les filles du fait de leur classement. En effet, les 4 équipes filles devraient perdre leur place dans ce championnat.

De même, pour les garçons, il reste une journée de championnat, au regard du classement, la version pessimiste verrait le maintien d'une seule équipe en championnat de France.

Il faudra réfléchir pour réintégrer ces équipes dans le championnat régional lors d'une prochaine réunion.

Jean-Pierre LEPOINTE précise qu'il a indiqué à la fédération son désaccord sur le maintien de ce type de championnat national jeunes, ceci dans le but de préserver l'intégrité physique et morale des jeunes pratiquants, ce qu'approuvent les acteurs techniques. Il interviendra de nouveau sur le sujet lors de l'AG fédérale pour que la situation évolue plutôt en faveur de la création de championnats régionaux forts dans ces catégories.

- Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA)

Christophe CARON indique que les 100 premiers arbitres du territoire ont couverts chacun au moins 70 matchs. Les autres en ont arbitré au moins 40. Cela a ainsi permis d'assurer une bonne couverture des matchs durant cette saison.

Cette saison, il a dû intervenir beaucoup plus que les saisons précédentes sur la régulation des litiges entre clubs et arbitres sur les frais de déplacement. En effet, quand l'erreur était avérée, cela a conduit systématiquement à la correction des arbitres et au remboursement des clubs.

A noter 13 forfaits isolés le week-end dernier dont 4 en championnat régional.

Il annonce une évolution des règles et des recommandations mise en œuvre dès à présent :

- U 17 et U 18 CG : le rond de 4 mètres doit obligatoirement matérialisé au sol dans la salle du match, sinon cela sera notifié sur la feuille de match ;
- Les ongles de joueurs/joueuses devront être de taille raisonnable pour toutes les catégories de tous les championnats car trop de blessures sont constatées.
- Exclusion systématique de 2 minutes pour tout joueur tirant dans la tête du gardien, qu'il soit gêné ou non. L'attribution d'un carton rouge restera bien sûr à l'appréciation de l'arbitre.

Un récapitulatif des nouvelles règles et recommandations sera adressé prochainement aux clubs.

Enfin, la fédération a testé en LBE et LNH l'arbitrage en trinôme (2 arbitres de champ et 1 de touche disposant des mêmes prérogatives que les deux autres arbitres). Le résultat n'est pour le moment pas très probant.

- Commission Statuts et Règlements (CSR)

Éric GIRAUDON indique que le territoire compte à date 25 604 licenciés (+ 3.98% à date en 2024), soit 981 licences supplémentaires. Le taux de renouvellement sur création de licences étant de 55%.

Par contre, on constate 3381 de licences non renouvelées sur lesquelles il faudra s'intéresser en recherchant la ou les catégories concernées.

Éric GIRAUDON précise qu'en ce qui concerne les CMCD des clubs du territoire, cela suit son cours, la CSR répond aux questions des clubs et corrige les données quand cela est nécessaire, suite à l'état qui leur a été remis fin janvier.

Beaucoup de clubs répondent aux obligations, très peu sont pénalisés grâce à la structuration des clubs. Ceux qui prétendent à l'accession répondent aux contraintes du socle de base.

A noter que les derniers matchs du championnat se dérouleront le week-end du 24 et 25 mai 2025 et la CMCD se clôture officiellement le 31 mai 2025. Néanmoins, les formations suivies le week-end du 31 mai et le 1er juin 2025 lors de Handmania seront prises en compte.

L'état des lieux de la CMCD de chacun des clubs a été communiqué à la COC régionale.

En ce qui concerne les habilitations de salle, les visites se poursuivent, organisées par André LAVAIRE.

Éric GIRAUDON s'interroge sur les conventions nationales entre clubs car les documents ne sont toujours pas disponibles sur le site fédéral alors que la date butoir est fixée au 15 mai 2025.

Vu la date du jour et la non mise à disposition des documents, il conviendra que la date butoir soit décalée.

- Commission Territoriale de Discipline (CTD)

Dominique GAUDRY indique que la commission a traité 89 dossiers à ce jour.

34 dossiers sont ouverts dans Gest'hand mais qui sont toujours en attente de rapport des arbitres malgré les relances du président de la CTD et de la CTA.

A noter, un accroissement du nombre de dossiers concernant des jeunes joueurs (entre 12 et 18 ans), des faits relatifs au public et aux officiels.

Jean-Pierre LEPOINTE précise qu'il a proposé à la fédération d'introduire un module obligatoire (durée 2 heures : « tous unis ») afin de sensibiliser à ces faits pour tous les élus « obligatoires » des clubs (président, trésorière et secrétaire), des comités et des ligues. Le suivi de cette formation serait la condition de validation de l'attestation d'honorabilité.

Jean-Pierre LEPOINTE déplore que cette proposition n'ait pas été approuvée par le CA fédéral alors que c'est techniquement possible à mettre en place.

Il fera de nouveau part de cette proposition lors de l'AG fédérale des 16 et 17 mai prochain.

Léa BAYART fait remarquer que le groupe de jeunes dirigeants auquel elle appartient à la fédération a aussi travaillé sur le sujet en proposant que ce module soit rendu obligatoire pour se voir valider sa licence. Le groupe va aussi proposer un kit de sensibilisation à destination des clubs.

Cela sera présenté lors de la prochaine réunion des jeunes dirigeants en juillet prochain.

Delphine PLUQUET propose de diffuser le clip « TOUS UNIS » lors de l'AG de la ligue le 14 juin prochain.

Commission Réclamations et Litiges (CRL)

Jean-Pierre LEPOINTE indique que tous les dossiers de réclamation déposés en début de saison ont été traités par les membres de la commission avec l'aide de Christine LECOINTE.

Deux nouvelles réclamations ont été déposées et seront à traiter rapidement :

- 1 club du Nord avec la COC départementale
- 1 club de l'Oise avec la COC territoriale

## 8/ Informations diverses

Jean-Pierre LEPOINTE travaille avec deux villes du territoire pour l'accueil de rencontres des équipes de France :

- 2 matches des féminines en novembre 2025 en préparation du Mondial 2025, dont l'un pourrait se tenir à Amiens dans le cadre des 30 ans du Colisée et l'autre à Dunkerque ;
- Pour les masculins en 2026 sur la métropole Lilloise, mais il est plus compliqué d'y trouver une salle.

Le challenge sera de trouver les financements pour accueillir ces rencontres.

## 9/ Prochaines dates à retenir

- **16 et 17 mai 2025 : AG Fédérale à Paris**
- **25 et 26 mai 2025 : Régionale Hand Ensemble à Corbie**
- **Jusqu'au 31 mai 2025 : Saisie des demandes de labellisation et inscriptions à Hand Mania**
- **31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2025 : Hand Mania à Billy-Montigny**
- **14 juin 2025 : AG de la ligue à Amiens**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13 heures.

Compte-rendu conforme aux délibérations des membres du conseil d'administration.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 5 mai 2025

La Secrétaire de séance



**Delphine PLUQUET**

Le Président de la ligue des Hauts-de-France de Handball



**Jean-Pierre LEPOINTE**

***Publication sous réserve de l'approbation de l'ensemble des membres présents lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.***